



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.16  
9 octobre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 16e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mardi 29 septembre 1992, à 10 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)

Allocution de M. Guillermo Endara Galimany, Président de la République du Panama

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

- M. Zlenko (Ukraine)
- M. Al-Khalifa (Bahreïn)
- M. Kim (République populaire démocratique de Corée)
- M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)
- M. Luna (Pérou)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCATION DE M. GUILLERMO ENDARA GALIMANY, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU PANAMA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va écouter tout d'abord l'allocution du Président de la République du Panama.

M. Guillermo Endara Galimany, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Président de la République du Panama, S. E. M. Guillermo Endara Galimany, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT ENDARA GALIMANY (interprétation de l'espagnol) : C'est pour moi un grand honneur que de pouvoir m'adresser de nouveau à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Panama, je voudrais féliciter très chaleureusement le Président Stoyan Ganev, dont l'élection a été une reconnaissance tant de ses mérites personnels que de ses qualités professionnelles.

Je voudrais également, avant de continuer, exprimer toute la satisfaction de mon pays à la suite de l'élection du Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, pour le travail excellent qu'il a réalisé au cours des quelques mois pendant lesquels il a assumé ses fonctions délicates. Je suis convaincu que, sous sa conduite, il sera possible de parvenir au consensus nécessaire pour mettre en oeuvre des actions concrètes permettant de promouvoir la stabilité politique et économique, le développement humain et social et la confiance renouvelée dans les principes qui ont donné naissance à cette organisation. Aujourd'hui, précisément à la suite des changements positifs qui se sont produits dans le monde et qui caractérisent ce que l'on appelle le "nouvel ordre", leur application a une grande importance. Nous soutenons fermement son Agenda pour la paix.

Sans aucun doute, la fin de la guerre froide offre au monde d'importantes possibilités nouvelles permettant de consacrer des efforts et des ressources supplémentaires aux domaines sociaux et économiques de nos activités nationales, plutôt que de le faire dans le domaine de la guerre. Nous

Le Président Endara Galimany

observons avec satisfaction les progrès réalisés et ceux qui sont en cours dans diverses régions du monde, grâce à la concertation en vue de la paix, de la sécurité et de la coopération.

L'expérience vécue par le peuple de la République d'El Salvador constitue, pour le reste de l'humanité, un exemple de solution pacifique des différends. Avec la signature des Accords de paix dans ce pays, on a mis fin à 12 longues et tristes années de lutte, d'effusion de sang, de deuil et de douleur dans des milliers de foyers salvadoriens. Mon pays, comme le reste de la communauté internationale, doit renouveler son engagement au peuple salvadorien pour l'aider à consolider cette paix, élément indispensable pour la reprise économique, politique et sociale de ce pays frère.

Dans le même ordre d'idées, la fin récente d'un conflit territorial centenaire entre le Honduras et El Salvador, après l'arrêt de la Cour internationale de Justice, met fin à une étape et en ouvre une autre, marquée par la compréhension et l'amitié entre ces deux pays. Mon gouvernement se félicite de cette nouvelle manière de régler les différends par des moyens pacifiques.

Là où existent malheureusement des conflits armés, il est nécessaire de mener à bien des activités non seulement pour lutter contre le fléau de la guerre, mais également pour lutter contre ses causes. Le Panama appuie le mécanisme de déploiement préventif des forces de paix des Nations Unies dans les zones d'hostilité et appuie, surtout, l'application de la diplomatie préventive et de l'Agenda pour la paix que prône le Secrétaire général.

Dans le domaine du désarmement régional, le Panama s'est engagé, par le Traité de Tlatelolco et ses récentes propositions d'amendement, ainsi qu'en tant que signataire de la Déclaration d'Ayacucho, à coopérer dans cet effort, ainsi qu'à l'interdiction d'armes nucléaires et à l'élimination des armes classiques en Amérique latine. Tenant compte des concepts de paix et de stabilité, notre pays a aboli l'armée de manière effective et réelle et il est en train d'introduire des réformes constitutionnelles empêchant la création de toute organisation de type militaire au Panama. Si cela est approuvé par le peuple panaméen au cours du référendum de novembre prochain, nous serons, avec le Costa Rica, deux pays américains dont la structure constitutionnelle et

Le Président Endara Galimany

juridique interdit l'existence d'une armée. On éliminera ainsi la possibilité d'instaurer des régimes militaires, de triste renom et aux conséquences néfastes dans l'histoire du Panama.

Tant sur le plan interne que sur le plan international, nous prôtons l'utilisation des ressources affectées jusqu'à présent aux activités militaires pour les consacrer à des efforts de développement économique et social des peuples, ainsi qu'à la protection de l'environnement. Si les grands et les puissants ont compris le besoin de réduire les dépenses militaires, les petits pays doivent à plus forte raison comprendre que c'est contre la pauvreté et l'analphabétisme que doit être menée leur guerre.

Il ne fait aucun doute que le Sommet sur l'environnement et le développement qui s'est tenu à Rio a marqué le début d'une nouvelle étape dans la conception d'un nouveau style de développement de la Terre et de ses habitants. Nous devons harmoniser les dimensions économiques, sociales, politiques et écologiques. Les concepts de développement durable et d'intégration sont des éléments clefs pour construire l'avenir de notre planète, au-delà des frontières et des intérêts individuels des nations. Mais l'équité dans ce processus de développement doit également figurer au premier plan sur nos ordres du jour.

Panama relève le défi que constitue le fait de changer les modèles de développement et les pratiques en matière d'environnement. Cela nécessite toutefois une coopération renforcée de la communauté internationale, afin de préserver le patrimoine biogénétique dont nous sommes dépositaires. Je réaffirme qu'il faut créer un fonds spécial pour octroyer aux pays en développement de nouvelles ressources complémentaires afin de leur permettre d'appliquer des stratégies nationales de développement durable. La concertation des efforts des gouvernements et des secteurs privés avec les organismes internationaux pour parvenir à de telles fins est également nécessaire. Nous devons pour cela considérer le résultat de la Conférence au sommet de Rio comme une occasion d'engager des efforts et des ressources à tous les niveaux et de formuler et concrétiser des stratégies nationales de développement fondées sur le programme Action 21.

Le Président Endara Galimany

Lors de ma première intervention devant l'Assemblée, il y a deux ans, j'ai déclaré expressément que nous étions en faveur de l'admission de la République de Corée aux Nations Unies, action qui s'inscrivait dans le cadre de la fin de la guerre froide. Nous nous réjouissons que cette décision ait été prise il y a un an. Aujourd'hui, mus par le même esprit, nous notons l'absence de la République de Chine de notre organisation et l'incidence de cette absence sur le rôle que cette instance doit jouer pour faire régner la coopération et la coordination à l'échelle mondiale. On ne peut que reconnaître le développement économique impressionnant de la République de Chine et les progrès qu'elle a réalisés dans le domaine de la démocratisation, éléments qui contribueront à la solution de nombreux problèmes qui se posent à l'Organisation.

C'est pourquoi nous invitons les pays Membres à envisager d'examiner sérieusement cette question, dans l'esprit de paix et de concertation qui prédomine actuellement.

Dans le domaine des droits de l'homme, nous sommes très satisfaits de la décision de convoquer une conférence internationale au sommet sur le développement social, ainsi que des préparatifs qui sont faits en vue de la Conférence mondiale des droits de l'homme. Il est important que le système des Nations Unies joue le rôle de chef de file dans ces domaines, faisant face en priorité aux problèmes sociaux qui entravent l'amélioration des conditions de vie des secteurs les plus défavorisés de la société.

Comme je l'ai dit il y a un an, le Panama a entrepris un ensemble de programmes de développement social qui s'étendront sur cinq ans. Je suis très heureux de pouvoir signaler aujourd'hui que le Programme des Nations Unies pour le développement a contribué efficacement à cet effort national en vue d'attaquer en priorité les secteurs de pauvreté extrême dans notre pays. Grâce à cette coopération, nous avons fait des progrès tangibles, tout en sachant qu'il reste encore beaucoup à faire.

Notre pays continue de déployer des efforts en vue de cimenter les bases d'un accord profitable aux six membres de l'isthme d'Amérique centrale auquel il appartient lui-même. Dans ce but, au cours de leur douzième réunion au sommet, tenue à Managua, au Nicaragua, en juin dernier, les présidents des pays d'Amérique centrale ont établi un programme de travail, dont l'objectif

Le Président Endara Galimany

est de léguer aux générations futures de nos pays une situation plus favorable à l'amélioration des institutions démocratiques, à une plus grande intégration et au développement économique et social. Nous devons considérer la nouvelle ère que connaît la région comme une occasion historique d'affirmer l'idée d'une Amérique centrale unie face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est pourquoi les présidents centraméricains ont décidé qu'ils feront porter l'essentiel des travaux de leur treizième réunion au sommet, qui aura lieu pour la première fois au Panama en décembre prochain, ce dont nous sommes fiers, sur le secteur agricole, pilier de nos économies et principale source d'emplois dans la région.

Les efforts que nous faisons pour participer aux activités de toutes les organisations internationales, dans la reconnaissance du principe que le dialogue est le meilleur moyen d'assurer de bonnes relations entre les pays, nous ont incités à demander notre adhésion comme membre permanent de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), et à ratifier le Protocole de Montréal relatif à la couche d'ozone.

Je voudrais parler maintenant des démarches entreprises auprès de la Communauté européenne pour protéger nos exportations bananières. À la suite des visites de plusieurs présidents centraméricains dans divers pays européens, nous avons accueilli avec espoir la décision de certains de ces pays de s'opposer à la résolution de la Commission de la Communauté européenne. Cette résolution recommande l'imposition de quotas pour l'importation de bananes vers la Communauté, ce qui aurait un effet néfaste sur des milliers d'emplois directement liés à ce secteur de nos économies.

Nous jugeons opportun de souligner ici que la consolidation de la démocratie et de la stabilité sociale doit être comprise et protégée en fonction de l'approche moderne qui caractérise les relations économiques. Imposer des mesures comme celles mentionnées au sujet des bananes n'est pas conforme à cette nouvelle réalité. Au moment où l'échange des biens, des produits et des services est marqué au coin de l'ouverture commerciale, il est illogique que l'on restreigne notre marché de la banane, en appliquant des politiques protectionnistes déjà dépassées.

Dans ce même ordre d'idées, le Panama se félicite des négociations sur l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord (NAFTA), qui se sont terminées le mois dernier. Ces négociations entrent dans le cadre de l'Initiative pour

Le Président Endara Galimany

les Amériques, proposée par les Etats-Unis d'Amérique, et cet accord recevra l'adhésion d'autres pays de la région. Il se crée ainsi un climat d'équité dans le domaine des investissements, des marchés et des transferts de technologie.

Je saisis cette occasion pour souligner que l'Accord de libre-échange peut constituer le mécanisme qui permettra à court terme la mise au point d'un programme de libre-échange intrarégional, ce qui entraînera le renforcement de nos économies, dans un climat de concurrence équilibrée.

Je ne puis passer sous silence, face à cette assemblée, notre préoccupation devant le problème que représente le trafic des stupéfiants. Notre position géographique et notre économie de services attire malheureusement chez nous ce commerce illicite et néfaste. Mon gouvernement a par conséquent mis au point, et continuera de mettre au point, des mesures fermes et responsables pour réprimer le trafic des stupéfiants et le blanchiment de l'argent provenant de ces activités. Nous avons signé des accords internationaux, nous sommes en train de négocier d'autres accords semblables et nous menons à bien des opérations internes de contrôle et de saisie, dans le but de décourager ce vil commerce sur notre territoire.

Le Président Endara Galimany

Toutefois, ce problème nous concerne tous, que nous soyons des pays producteurs, des pays de transit ou des pays consommateurs. C'est pourquoi il est nécessaire de réaffirmer notre volonté de lutter contre de telles activités et de les réprimer, car non seulement elles menacent la santé de nos compatriotes mais elles encouragent aussi la violence et le terrorisme, que nous devons également fermement condamner.

Aussi je saisis cette occasion pour dire au monde que les Panaméens - gouvernants comme gouvernés - sont les alliés résolus de tous ceux qui luttent contre le trafic de stupéfiants et les crimes qui en découlent, car ces activités appellent notre ferme condamnation.

Je voudrais signaler à cette instance mondiale les mesures que prend actuellement le Panama pour assurer la gestion et le fonctionnement de notre canal interocéanique dans les quelque huit années à venir, conformément au Traité de 1977. Notre république assumera la totale propriété et la gestion autonome du canal le dernier jour de ce siècle. Entre-temps, quelques-unes des améliorations réalisées par les Etats-Unis dans la région interocéanique sont devenues le patrimoine de la République du Panama et il en sera de même d'autres améliorations au moment de la restitution du canal. Mon gouvernement a procédé à de nombreuses consultations internes et a établi le cadre juridique pour la gestion et l'utilisation de ces améliorations. Tel est l'engagement inéluctable des Panaméens à l'égard du monde.

Par ailleurs, en association avec notre partenaire dans le canal - les Etats-Unis -, nous sommes membres d'un certain nombre de commissions binationales qui, dès à présent, préparent le transfert des fonctions au moment prévu. Enfin, au sein d'une autre commission, comprenant le Panama, les Etats-Unis et le Japon, des alternatives au canal de Panama font actuellement l'objet d'une étude en vue de déterminer quelle serait la solution la plus adéquate pour assurer l'efficacité et la compétitivité continues de notre voie interocéanique au cours du prochain siècle.

En cette dernière décennie de ce siècle, le Panama bâtit son avenir avec optimisme. Nous avons consolidé notre système démocratique et les institutions qui en constituent la base. Entre autres choses, nous travaillons à la mise en place en 1994 d'un processus électoral exemplaire, qui garantira, à cette occasion, le renouvellement du pouvoir en conformité



Le Président Endara Galimany

avec la volonté populaire légitime, exprimée dans une totale transparence. Nous bénéficions d'une reprise significative de notre économie, laquelle aura des incidences positives sur notre développement social. Animés d'un sens aigu de nos responsabilités, nous nous préparons à gérer le canal, dès le dernier jour de ce siècle. Nous vivons dans la liberté et la paix avec nos voisins. Le Panama d'aujourd'hui a un avenir, et il est prometteur.

Les mesures que nous prenons sur le plan intérieur s'inspirent de ces politiques et de ces principes, lesquels constituent les principes directeurs qui déterminent notre politique sur le plan international. C'est pourquoi nous appuyons toutes les activités et initiatives que les Nations Unies encouragent et mettent en oeuvre, et qui sont conformes à nos principes et intérêts.

De cette tribune mondiale, je demande instamment à tous les pays d'encourager et de consolider la paix, de favoriser le développement et la croissance avec équité et de renforcer la démocratie et la justice, en tant que systèmes permettant de vivre unis dans un monde meilleur.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Guillermo Endara Galimany, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. ZLENKO (Ukraine) (s'exprime en ukrainien; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter sincèrement à l'occasion de votre élection unanime au poste de Président de la quarante-septième session de l'Assemblée générale.

Je suis particulièrement heureux de vous voir occuper ce poste, vous qui représentez la Bulgarie, un pays avec lequel l'Ukraine a des relations géographiques et ethniques ainsi que des liens séculaires d'amitié, de coopération et de bon voisinage.

Je saisis cette occasion pour rendre également hommage à votre prédécesseur, M. Shihabi, qui a déployé des efforts inlassables pour renforcer le rôle de l'Assemblée générale.

M. Zlenko (Ukraine)

Nous apprécions vivement la contribution de M. Pérez de Cuéllar, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, aux transformations radicales des Nations Unies. Son successeur, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est engagé à renforcer ces réformes, avec la ferme intention d'accroître le rôle et l'autorité de l'Organisation conformément aux défis de notre époque. Nous appuierons ses efforts par tous les moyens possibles.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule à une époque de transformations profondes et véritablement gigantesques sur notre planète, parmi lesquelles la formation d'un nouvel ordre mondial avec l'apparition de nouveaux Etats nés sur les ruines du dernier empire dans l'histoire de l'humanité.

La désintégration du système totalitaire en faillite a contribué à augmenter considérablement le nombre de nouveaux Membres des Nations Unies ces dernières années et a ouvert la voie au triomphe de la liberté et de la démocratie véritables dans les vastes territoires de l'Europe et de l'Asie, ce qui a permis que des peuples réalisent leur droit inaliénable à l'autodétermination et que les droits de l'homme soient placés au centre des politiques de nombreux Etats nouvellement indépendants.

Au fil des siècles, le peuple ukrainien a fait preuve d'une volonté inébranlable d'indépendance et d'aspiration au renouveau national, politique et économique. Pendant des siècles, ses aspirations à la liberté ont été étouffées par de misérables aumônes, par la violence et la répression. Mais aujourd'hui pour la première fois, notre peuple est engagé sur la voie du triomphe de l'indépendance, et personne ne pourra jamais l'obliger à s'en écarter.

M. Zlenko (Ukraine)

En août de cette année, nous avons célébré solennellement le premier anniversaire de notre indépendance. Cet événement qui marque un tournant dans la vie de notre peuple a été célébré comme le triomphe de la démocratie et de la liberté. Et aujourd'hui, nous sommes confrontés à une tâche de vastes proportions : celle d'édifier une Ukraine démocratique, régie par la primauté du droit, de ranimer la force et le potentiel intellectuel de notre peuple, d'être dignes de la mémoire de nos ancêtres qui ont sacrifié leur vie à la lutte pour l'indépendance.

Les vents nouveaux du changement exigent que nous jetions un regard neuf sur la Charte des Nations Unies, afin d'utiliser pleinement son énorme potentiel constructif et de libérer les relations internationales du fardeau de la suspicion, de l'hostilité et du retour à la violence. La voie la plus rapide pour réaliser cet objectif est l'établissement de relations internationales fondées sur le bon sens, le respect de la liberté de choix, conformément aux principes du droit international qui sont en vigueur depuis des siècles, sont bien compris, largement reconnus et appliqués avec constance.

Au XVIIe siècle déjà, le théologien et philosophe espagnol bien connu, Francisco Suarez, faisait observer que même si les Etats ne faisaient pas partie d'un seul corps politique, ils avaient pour obligation de s'entraider, de maintenir et de défendre le droit et la paix, car c'était là la seule attitude qui fût au bénéfice de l'humanité tout entière. Un Etat qui viole le droit et fait fi des accords internationaux sape de ce fait les fondements mêmes de sa propre tranquillité à l'avenir.

Telles étaient aussi les idées philosophiques sur la vie du philosophe, écrivain et penseur ukrainien du XVIIIe siècle, Hryhory Skovoroda, défenseur d'un ordre public impeccable, qui prêchait la foi dans le triomphe inévitable de la vérité et de la justice.

Nous accordons une grande importance au renforcement du rôle des Nations Unies dans le règlement des conflits et la solution des différends. Même si la menace d'un affrontement militaire total a été écartée, les événements tragiques survenus sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie, au Haut-Karabakh, en Géorgie, dans la région du Dniester et dans d'autres régions, montrent à l'évidence que les conflits locaux sont lourds de graves dangers.

M. Zlenko (Ukraine)

Nous sommes convaincus que la communauté internationale peut, grâce à ses efforts conjoints, éliminer les causes profondément enracinées de ces conflits, qui sont liées à des questions nationales non résolues, à des appels irresponsables en faveur d'une révision des frontières existantes des Etats, à des situations économiques sans espoir, à l'égoïsme politique et aux ambitions messianiques de certains Etats, qui cherchent à créer leurs propres zones d'intérêts particuliers dans certaines parties du monde. La tâche des Nations Unies est d'établir une telle structure d'interaction qui garantirait la sécurité de chaque Etat Membre.

Notre pays peut apporter sa contribution à la réalisation de cet objectif. Au cours de l'année qui vient de s'écouler depuis la proclamation de son indépendance, l'Ukraine est passée de la situation d'un quasi-Etat au sein de l'ancienne URSS à celle d'un Etat européen universellement reconnu. Ayant rejoint les principales institutions politiques, humanitaires, financières et monétaires internationales, notre pays a assumé la pleine responsabilité de sa politique étrangère et de ses intérêts économiques extérieurs.

Sans prétendre à un statut spécial dans le monde, nous souhaitons simplement occuper la place qui nous revient dans la communauté internationale, une place digne de notre peuple, de notre histoire et de notre potentiel. Nous pouvons et nous voulons apporter une contribution constructive à la coopération internationale.

L'Ukraine se félicite des changements dans la structure politique et militaire de l'Europe, qui nous ont permis de constater que le rôle clef dans le maintien de la paix et de la stabilité revient maintenant aux mécanismes politiques et non plus à la dissuasion militaire. Ces changements ont assuré le succès du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et la possibilité de développer un nouveau modèle de sécurité sur le continent fondé sur une interaction étroite entre les Etats européens. Je voudrais souligner que l'orientation vers l'Europe est l'une des principales forces motrices de notre politique étrangère et nous nous proposons d'intensifier la dynamique de nos relations avec les Etats européens et avec leurs structures régionales.

M. Zlenko (Ukraine)

Nous avons l'intention de suivre une politique sérieuse, pragmatique et axée sur les résultats au sein des Nations Unies. C'est pourquoi le Parlement ukrainien a décidé d'envoyer un contingent militaire pour prendre part à la mission de maintien de la paix des Nations Unies sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie. Aujourd'hui, les soldats ukrainiens continuent de s'acquitter de leur devoir avec honneur et dignité sur cette terre durement éprouvée. Leur mission a gagné l'appui et la reconnaissance universels.

Le passage du monde contemporain à un système d'intégration globale, à la multipolarité et au partenariat exige que soit élaboré un nouveau concept de stabilité stratégique fondé sur une réduction substantielle et équilibrée des arsenaux d'armements, et cela jusqu'à des dimensions raisonnablement suffisantes pour assurer la défense. Les résultats obtenus jusqu'ici par les efforts bilatéraux en vue de limiter les armements devraient être complétés par de nouveaux accords multilatéraux, dont la nature universelle assurerait le niveau de confiance nécessaire et renforcerait la foi dans leur application.

Nous nous félicitons de l'achèvement de la Convention sur l'interdiction complète et la destruction des armes chimiques. Pour l'Ukraine, qui ne possède pas, ne fabrique pas et ne stocke pas d'armes chimiques sur son territoire, la signature de cette convention est d'une importance primordiale en matière de désarmement.

La question de l'élimination de toutes les armes nucléaires est d'une importance fondamentale pour nous tous. Nous sommes convaincus qu'avec un système bien mis au point de sécurité collective, s'inspirant de la Charte des Nations Unies, il devrait être possible, par des efforts communs, d'empêcher n'importe quelle agression et, le cas échéant, d'y mettre fin.

L'Ukraine, qui a gravement souffert des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, appuie fermement la campagne internationale visant à une renonciation complète aux essais nucléaires et à obliger les Etats dotés d'armes nucléaires de s'engager à ne pas être les premiers à avoir recours à l'arme nucléaire.

En même temps que sa proclamation d'indépendance, l'Ukraine a choisi de devenir un Etat non doté d'armes nucléaires. Bien sûr, l'Ukraine n'est pas le seul pays au monde à avoir opté pour un tel statut. Mais notre particularité réside dans le fait que nous avons volontairement assumé la charge d'éliminer

M. Zlenko (Ukraine)

des centaines d'ogives nucléaires stratégiques et tactiques héritées de l'ancienne URSS, un choix qui a eu des implications financières très lourdes.

Nous étant engagés sur la voie de la réduction et de l'élimination des armes nucléaires, nous comptons sur des garanties internationales strictes pour notre sécurité nationale contre toute menace ou recours à la force de la part d'un Etat nucléaire quelconque. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit là en aucune façon d'une question de rhétorique pour notre Etat nouvellement indépendant, mais bien d'un problème à envisager dans notre contexte particulier. Bien entendu, nous nous attendons à ce que l'on comprenne nos positions.

L'Ukraine se propose d'accéder dans un avenir proche au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de placer toutes ses centrales nucléaires et toutes ses matières fissiles sous le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Nous appuyons activement l'idée de créer une zone dénucléarisée dans le bassin de la mer Noire. Comme chacun sait, dans l'accord entre l'Ukraine et la Fédération de Russie, signé le 3 août de cette année à Yalta, les deux plus grands Etats de la mer Noire ont déclaré officiellement qu'il était souhaitable de poursuivre une politique visant à faire de la mer Noire une zone dénucléarisée et une zone de paix et de coopération.

Nous considérons le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe comme l'élément le plus important d'un nouveau système de sécurité en Europe. L'entrée en vigueur du Traité permettra d'accélérer le processus de désarmement en Europe, d'éliminer les déséquilibres qui subsistent entre les forces armées et d'exclure toute possibilité d'imprévisibilité quant à la situation militaire et stratégique sur le continent.

M. Zlenko (Ukraine)

La conclusion fructueuse des négociations sur la réduction du personnel militaire et sur l'application des dispositions du Document de Vienne sur les mesures propres à instaurer la confiance et la sécurité offre de nouvelles possibilités de renforcer la stabilité en Europe. Ensemble avec les autres pays européens, nous nous félicitons de la conclusion de l'accord "ciel ouvert" qui est une mesure importante en vue d'établir la confiance mutuelle dans les activités militaires.

Dans le contexte de certaines modifications positives dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement, les questions liées à la consolidation de la stabilité internationale et régionale prennent une importance particulière.

L'Ukraine apprécie la contribution apportée par l'Organisation des Nations Unies au règlement des conflits aux "points chauds" de la planète et ses efforts afin de restaurer la paix dans les Balkans et de normaliser la situation au Cambodge, à Chypre, en Amérique centrale et en Afrique australe.

L'expérience acquise dans ce domaine prouve que les actions les plus efficaces sont les actions préventives visant à diminuer les tensions avant qu'elles ne se muent en conflit ouvert entre les parties adverses. Le recours aux méthodes de la diplomatie préventive doivent maintenant devenir un trait dominant des activités de l'Organisation. Nous partageons les idées du Secrétaire général à cet égard ainsi que les propositions pragmatiques présentées dans son rapport intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277).

La normalisation de la situation dans le golfe Persique, avec la participation directe de l'ONU, facilite l'intensification des efforts visant à régler le conflit arabo-israélien. L'Ukraine estime qu'un dialogue constructif sur ce problème au cours de la présente session de l'Assemblée générale peut encourager le processus d'accords spécifiques qui a débuté à Madrid.

L'Ukraine se félicite des efforts tendant à mettre un terme à la violence en Afrique du Sud et lance un appel au Gouvernement et aux représentants de toutes les forces politiques en Afrique du Sud afin qu'ils poursuivent résolument le processus de règlement pacifique.

Je dirai maintenant quelques mots à propos de la situation économique en Ukraine. Le système impérial a totalement épuisé l'économie de l'Ukraine et déséquilibré ses mécanismes économiques. L'Ukraine a hérité d'une technologie

M. Zlenko (Ukraine)

pour la plus grande partie dépassée, d'une infrastructure peu évoluée, du fardeau de la dette étrangère, d'un manque de personnel gestionnaire qualifié, d'un niveau de vie très bas pour la population et d'une inflation galopante. Toutefois, nous sommes convaincus que l'indépendance, le développement de la démocratie et les institutions judiciaires, ainsi que la mise en oeuvre de réformes politiques et économiques profondes, nous permettront de surmonter la transition vers une économie de marché sans bouleversements sociaux aigus au cours de la période de transition et qu'ils créeront les conditions nécessaires à l'intégration de l'Ukraine dans le système des relations économiques mondiales.

En menant à bien les tâches dont nous sommes saisis, nous devons d'abord et avant tout compter sur notre propre force, sur le talent et le zèle de notre peuple. En même temps, toutefois, nous apprécions le soutien qu'apporte l'étranger à nos efforts, comme les investissements étrangers et l'apport d'une aide sous forme financière ou par l'entremise de conseillers et d'experts des pays les plus développés du monde et des organisations internationales.

Nous demandons instamment une action concertée pour surmonter les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, tragédie sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et les efforts conjoints de divers pays pour résoudre les problèmes complexes et sans parallèle qu'elle a suscités. Nous espérons que la présente session de l'Assemblée générale offrira des solutions appropriées à l'ampleur de cette tragédie.

Nos difficultés économiques, la dette extérieure léguée par l'ancienne Union soviétique et le facteur Tchernobyl empêchent l'Ukraine de s'acquitter pleinement de ses obligations financières envers l'Organisation des Nations Unies. Cependant, je tiens à mentionner que ce problème fait constamment l'objet de l'attention du Parlement et du Gouvernement de l'Ukraine.

D'autre part, l'Ukraine ne saurait accepter une approche purement mécanique de la question portant sur la façon de répartir la contribution de l'ancienne Union soviétique. Nous nous élevons vigoureusement contre les décisions prises à la dernière session du Comité des contributions selon lesquelles, en dépit des critères existants, il était recommandé d'augmenter



M. Zlenko (Ukraine)

de plus de 50 % la contribution de l'Ukraine pour l'année prochaine. Nous nous efforcerons d'obtenir une totale révision du système d'établissement du barème des contributions, pour qu'il soit conforme aux réalités actuelles, aux niveaux de développement et à la capacité des Etats Membres de payer leur quote-part.

Les pressions économiques doivent naturellement influencer la situation sociale dans notre pays. Toutefois, nos efforts afin de promouvoir le respect des normes internationales dans les domaines des droits de l'homme et de la protection des intérêts des minorités nationales ont permis à l'Ukraine d'éviter des conflits sur le plan ethnique. En même temps, nous comprenons les préoccupations exprimées ici à propos des pratiques discriminatoires exercées contre les Ukrainiens et toutes les autres nationalités non autochtones, qui deviennent de plus en plus sérieuses dans certains des nouveaux Etats qui ont fait leur apparition sur le territoire de l'ancienne URSS. Nous espérons que tous les Etats sur le territoire desquels résident des Ukrainiens feront preuve d'une sincère préoccupation à l'égard de leurs besoins culturels, linguistiques et religieux et qu'ils les prendront en considération.

Cet espoir a été énoncé avec ferveur dans les déclarations des participants au Forum mondial des Ukrainiens, qui a récemment réuni à Kiev des milliers de représentants de la diaspora ukrainienne qui avaient été forcés de vivre loin de leur terre natale.

A un moment où des vies humaines sont en jeu et où des hommes meurent de faim dans certaines parties du monde, l'aide humanitaire est un problème qui doit jouer un rôle clef dans les activités de l'Organisation des Nations Unies et des organes économiques et sociaux. Notre pays, compte tenu de son propre passé, consacre une attention toute spéciale à cette question.

Un autre problème humanitaire requiert également une attention particulière du fait que, s'il n'est pas résolu, il fera obstacle à la consolidation des principes qui régissent les relations civilisées dans la vie internationale. Je fais allusion à la question des prisonniers de guerre. Tout en soutenant les mesures prises par les nouveaux gouvernants de l'Afghanistan pour instaurer la paix et réaliser la réconciliation dans leur pays, je tiens à leur lancer un appel pour qu'ils fassent tout leur possible

M. Zlenko (Ukraine)

afin que l'on commence immédiatement à rechercher les citoyens ukrainiens encore prisonniers ou portés disparus au combat et qu'on organise leur retour inconditionnel. D'autre part, nous lançons un appel à tous les Etats sur le territoire desquels sont retenus des prisonniers de guerre pour qu'ils fassent un geste humanitaire pour libérer les victimes des conflits militaires. Cela contribuerait aussi au succès de la prochaine Conférence mondiale des droits de l'homme.

Dans ma déclaration, j'ai mentionné certaines questions en suspens qui nous empêchent d'aller de l'avant. Pourtant, aucun de ces problèmes, selon nous, ne saurait faire obstacle à la renaissance de l'Organisation des Nations Unies, stimulée par la fin de la guerre froide et les changements favorables qu'elle a entraînés dans le monde. Je puis assurer tous les représentants ici présents que l'Ukraine est résolue à prendre part aux travaux de l'Organisation qui continueront de représenter un élément primordial de notre politique étrangère, et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre à l'Organisation, au moment où elle entrera dans le prochain millénaire, d'être l'instrument efficace permettant d'instaurer un monde meilleur.

M. AL-KHALIFA (Bahreïn) (interprétation de l'arabe) : Permettez-moi d'emblée, Monsieur le Président, de vous exprimer mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale et de saluer votre pays ami, la Bulgarie. En vous souhaitant plein succès dans la conduite des débats de la présente session, c'est un plaisir pour moi de vous dire combien nous sommes disposés à coopérer étroitement avec vous afin de défendre davantage les objectifs de l'Organisation et de respecter ses principes alors que nous traversons une époque de changements rapides dans l'ordre mondial, où le rôle de plus en plus important que joue l'ONU en traitant des problèmes mondiaux acquiert un nouvel élan.

Je tiens aussi à saisir cette occasion pour exprimer nos remerciements et notre appréciation à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, Représentant permanent du Royaume frère d'Arabie saoudite, pour la manière compétente et judicieuse dont il a guidé nos travaux en tant que Président de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Je me dois d'exprimer ma reconnaissance pour les efforts déployés par S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général des Nations Unies, au cours de la brève période qui s'est écoulée depuis le début de son mandat, à la fois pour restructurer l'Organisation et pour renforcer son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

Nous nous félicitons de l'apparition, cette année, d'un grand nombre d'Etats indépendants et de leur adhésion à l'Organisation des Nations Unies. L'apparition de ces 13 Etats est la preuve évidente de la force du sentiment et des aspirations nationalistes de leurs peuples, qui se sont donné libre cours à la fin de la guerre froide. La délégation de mon pays a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Etats Membres, à savoir l'Azerbaïdjan, l'Arménie, l'Ouzbékistan, la Bosnie-Herzégovine, le Turkménistan, la République de Moldova, la Géorgie, Saint-Marin, la Slovénie, le Tadjikistan, le Kirghizistan, le Kazakhstan et la Croatie. Nous sommes convaincus qu'ils contribueront de façon constructive au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies et à l'avancement de ses buts et principes.

L'organisation mondiale a rarement connu dans son histoire une époque semblable à celle à laquelle cette session se déroule. Les vents du changement ont balayé les fondements mêmes d'un système international qui, pendant près de 50 ans, a existé sur la base de l'équilibre des pouvoirs pendant la guerre froide. La barrière idéologique entre l'Est et l'Ouest a été abattue, et avec elle les stratégies de la dissuasion nucléaire dont les dirigeants de l'ordre politique mondial bipolaire dépendaient pendant toute la période qui a suivi la seconde guerre mondiale.

Notre monde aujourd'hui se trouve dans une période transitoire, émergeant d'un passé qui s'effondre et se dirigeant vers un avenir qui n'a pas encore pris forme. Des indications de cet avenir nous sont parvenues sur la crête des vagues puissantes et par les vents des fortes tempêtes qui ont abattu le mur de Berlin, provoqué la chute du bloc oriental et le démantèlement de l'Union soviétique et autres événements et conflits dont nous sommes témoins jusqu'à présent sur la scène internationale.

Bien que les caractéristiques du nouvel ordre mondial soient nettement découpées et ses transformations violentes et profondes, les vents du changement n'ont pu toutefois déraciner les problèmes de la guerre froide.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Certains Etats se sont effondrés et des conflits nationaux et ethniques graves, qui avaient été contenus grâce à l'équilibre du pouvoir bipolaire, ont fait surface. En observant de près les changements par lesquels le monde passe aujourd'hui, on se rend clairement compte que les fils du passé et du présent sont entrecroisés et que les événements s'accélèrent afin de créer un équilibre délicat et précaire entre le statu quo et le changement dans l'élaboration du nouvel ordre mondial.

L'écart qui existe entre les réalités du présent et les prévisions de l'avenir est entouré d'ambiguïté et d'incertitude à ce tournant historique que nous contemplons avec appréhension, mais aussi avec l'expectation et l'espoir que l'homme réalisera finalement sur cette planète ce qu'il n'a pu réaliser à l'époque de la guerre froide. Il nous incombe de guetter ces événements et de nous tenir prêts à créer un climat propice à assurer les droits des Etats, grands et petits, et à renforcer leur sécurité, afin que chacun de nous ait son mot à dire lorsqu'il s'agira de déterminer l'avenir de l'humanité tout entière. Par conséquent, nous devrions tous essayer en commun d'approfondir notre vision du monde à ce nouveau stade, et identifier le rôle que chacun de nous devrait jouer dans l'élaboration des nouvelles caractéristiques de ce monde et la pose de ses fondations. Sans ce partenariat collectif de la part de tous les membres de la communauté internationale, le monde continuera à manquer d'équilibre et de stabilité et demeurera vulnérable aux soulèvements et aux revers qui pourraient saper les fondements mêmes de l'avenir.

Dans le contexte de ces changements internationaux, l'Organisation des Nations Unies a pu retrouver une partie de sa vitalité et de son efficacité sur la scène internationale au cours de ces quelques dernières années. Elle a déployé des efforts louables pour mettre fin à la guerre entre l'Iran et l'Iraq, libérer le Koweït, régler la question de l'Afghanistan et réaliser l'indépendance de la Namibie. Elle poursuit ses efforts pour résoudre les questions du Sahara occidental, de Chypre, du Cambodge, d'El Salvador, de l'Afrique du Sud, de la Bosnie-Herzégovine et de la Somalie.

Le futur rôle de l'Organisation devrait être à la hauteur des défis internationaux actuels de façon qu'elle puisse influencer le cours de la politique internationale et faire face aux changements qui impliquent l'interaction de facteurs et de différends régionaux et internationaux divers.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

En conséquence, nous estimons que le rôle de l'Organisation des Nations Unies devrait évoluer pour faire face à trois tâches majeures. Tout d'abord, la création d'un mécanisme avancé qui permettrait à l'Organisation de mener à bien sa tâche visant à instaurer la paix et la sécurité dans le monde, de manière compatible avec les changements qui se produisent sur la scène internationale. Deuxièmement, la création d'un modus operandi de coopération entre l'ONU et les organisations régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le règlement pacifique des différends internationaux et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats. Troisièmement, le développement adéquat du rôle de l'Organisation pour faire face aux problèmes mondiaux qui préoccupent la communauté internationale dans son ensemble et constituent une source d'anxiété pour tous les peuples du monde, tels que les problèmes de développement, d'environnement, de réfugiés, de famine, de pauvreté et autres questions et problèmes internationaux importants.

La question de la paix et de la sécurité mondiales et de ses racines économiques et sociales a suscité une nouvelle vision de la sécurité internationale, aux aspects multiples. Sans aucun doute, l'entrelacement et l'enchevêtrement de ces questions nécessitent une action sérieuse de notre part pour coordonner les politiques et développer les programmes des organes des Nations Unies afin qu'ils puissent répondre aux besoins du monde lors de cette étape de changements qu'il traverse.

Selon les recommandations du Conseil de sécurité faites à la réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue le 31 janvier 1992, le Secrétaire général des Nations Unies a présenté son rapport "Agenda pour la paix". Il contient des recommandations et des idées importantes qui visent à développer la performance politique de l'Organisation au moyen de la diplomatie préventive et de l'établissement et du maintien de la paix. Le concept de diplomatie préventive est une nouvelle stratégie fondée sur des prévisions justes et une intervention rapide de l'Organisation des Nations Unies pour empêcher l'éruption de conflits et arrêter l'escalade des conflits existants avant qu'ils ne dégèrent en hostilités.

Dans ce contexte, nous voudrions rendre hommage au rôle joué par les opérations de maintien de la paix de l'ONU, qui s'est révélé des plus efficaces pour contenir les conflits, désarmer les tensions et maintenir la

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

paix dans différentes régions du monde. Depuis 1987, l'ONU a lancé 13 opérations de maintien de la paix. Par conséquent, il incombe à la communauté internationale d'encourager et de renforcer la capacité opérationnelle et financière de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine, pour la mettre à même de maintenir son rôle de chef de file dans le processus de maintien de la paix, en tenant compte du fait que la coopération des Etats Membres de l'ONU est le facteur clef et la seule garantie pour ces forces de réaliser leurs objectifs.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

L'instauration et le maintien de la paix sont sans aucun doute étroitement liés à la diplomatie préventive et se complètent. Nous croyons que le concept de la consolidation de la paix après les conflits, qui a été présenté par le Secrétaire général, avec les concepts précédents, est un important pilier du rôle futur de l'Organisation de promouvoir les solutions pacifiques et d'empêcher la réapparition des conflits. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies peut coopérer avec les organisations régionales et exploiter son potentiel et ses possibilités de régler pacifiquement tout différend qui surgirait entre Etats Membres, en tenant compte du fait que la plupart des conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales sont de nature régionale.

Le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix est conforme aux objectifs de la Charte des Nations Unies et rendu nécessaire du fait de l'évolution actuelle de la situation internationale. Et pourtant, 40 ans durant, l'Organisation n'a pas été en mesure de bénéficier des capacités des organisations régionales à cause de la guerre froide. La coopération de l'ONU avec ces organisations est d'autant plus importante aujourd'hui que de graves divergences ont cours dans les régions d'Europe orientale et dans d'autres parties du monde en raison d'exacerbation des sentiments ethniques, de revendications territoriales et de différends frontaliers. C'est dans ce domaine que l'ONU, en coopération avec les organisations régionales appropriées, pourrait recourir à la diplomatie préventive pour empêcher l'émergence de conflits ethniques sanglants et des différends frontaliers hostiles, l'occupation des territoires d'autrui par la force ou la modification des frontières existantes.

Conformément aux principes et objectifs que nous cherchons à consolider dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, la responsabilité nous incombe de maintenir l'élan créé par le nouveau climat international de respect de la légitimité internationale, en vue de stabiliser les situations régionales épineuses, surtout dans la région du Golfe. A cet égard, l'Etat de Bahreïn demande à nouveau que les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à la situation entre l'Iraq et le Koweït soient appliquées.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

L'Etat de Bahreïn suit avec une profonde préoccupation les tristes événements qui se sont produits récemment dans la région du Golfe à la suite des mesures prises par la République islamique d'Iran dans l'île d'Abou-Moussa. Tout en réaffirmant la souveraineté et les droits territoriaux des Emirats arabes unis, nous invitons la République islamique d'Iran, mus par notre respect du principe de bon voisinage et notre volonté d'éviter de nouvelles tensions dans la région, à respecter le Mémorandum d'accord qu'elle a signé avec les Emirats arabes unis.

Ces dernières années, les relations internationales ont connu des transformations énormes dans les domaines politique et économique qui annoncent le schéma d'une nouvelle coopération économique parmi les pays. On préconise qu'avec la fin de l'affrontement entre les deux superpuissances, le monde entrera dans une ère de coopération fructueuse entre Etats. Néanmoins, l'escalade de l'affrontement dans le domaine économique, l'élargissement du fossé entre le Nord et le Sud et la pauvreté extrême qui règne dans certains pays en développement continuent de mettre en péril la sécurité et la stabilité internationales.

A l'heure actuelle, la paix et le développement sont les fondements les plus importants de notre civilisation. Il incombe donc à l'Organisation des Nations Unies, qui a accumulé près d'un demi-siècle d'expérience dans le domaine de l'organisation internationale, de s'acquitter à la fois de deux tâches : le maintien de la paix et la promotion du développement dans les pays en développement. L'ONU est l'instance qualifiée pour élaborer des stratégies en faveur du développement international et fournir l'élan politique approprié à un certain nombre de questions économiques étroitement liées, telles que les problèmes de la dette, le transfert des technologies, le commerce, le financement, les produits de base et l'environnement. Il est donc essentiel de revitaliser le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement économique pour les peuples du monde. Bien que l'Organisation des Nations Unies ait décrété les années 70 et 80 les deux Décennies pour le développement dans le tiers monde, elle n'a pas réussi à réaliser ses objectifs en raison de la pénurie de fonds alloués au financement de ce plan.

Si les pays industrialisés riches veulent assumer leurs responsabilités mondiales, ils doivent répondre aux besoins des pays en développement en ce



M. Al-Khalifa (Bahreïn)

qui concerne l'assistance au développement afin que la guerre froide entre l'Est et l'Ouest ne soit pas remplacée par une guerre froide entre le Nord et le Sud ou, selon la définition donnée par le Secrétaire général, "pour qu'un rideau de fer ne soit pas érigé entre le Nord et le Sud comme celui qui existait entre l'Est et l'Ouest".

Compte tenu de cette situation, l'Etat du Bahreïn, en tant que membre du Conseil économique et social, un des principaux organes des Nations Unies, estime que le rôle du Conseil doit être revigoré s'il veut remplir son mandat conformément à l'Article 65 de la Charte et s'il veut fournir au Conseil de sécurité des rapports d'ensemble sur les situations économiques dans les divers Etats du monde. Ces situations, si elles persistent et se détériorent, risquent de menacer indirectement la paix et la sécurité internationales.

Un certain nombre de conférences internationales importantes ont eu lieu cette année, dont notamment la huitième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue en Colombie, ainsi que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro au Brésil, qui a abouti à la Déclaration de Rio, au Programme Action 21, et à d'autres accords internationaux importants relatifs à l'environnement et au développement. La Déclaration de Rio, avec ses 27 principes, reconnaît la conception intégrée et interliée des terres et les rapports entre un développement durable et la protection de l'environnement. Le Programme Action 21 reflète un consensus mondial sur la coopération dans les domaines de l'environnement et du développement et vise à traiter les problèmes pressants dans ces domaines et à fournir à la communauté internationale les moyens de relever les défis qui l'attendent dans le siècle à venir.

Le fait que ces deux conférences se soient succédé de près démontre clairement que l'Organisation des Nations Unies est capable de mener le dialogue politique dans les domaines du développement et de la coopération économique internationale. Pour renforcer le rôle de l'Organisation à cet égard, les Etats Membres devraient lui donner la volonté politique nécessaire pour qu'elle s'acquitte pleinement de sa tâche. Ces ressources nécessaires sont synonymes d'une volonté politique.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Au milieu des transformations internationales, de nombreux peuples se réjouissent à l'idée d'un avenir sûr pour eux-mêmes et les générations à venir. Je me dois ici d'exprimer l'espoir de la délégation de mon pays que la paix règne au Moyen-Orient. Nous nous félicitons des signes prometteurs d'un règlement juste de la question de Palestine en particulier et de la situation au Moyen-Orient en général. Les négociations de paix, qui ont commencé en octobre 1991, avec la Conférence de Madrid, ont montré au monde entier que les négociateurs arabes étaient sérieux dans leur engagement à réaliser une paix globale et juste au Moyen-Orient basée sur la formule d'échange de territoire contre la paix, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et autres résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Il est essentiel d'intensifier les efforts internationaux pour amener Israël à renoncer à ses politiques d'expansion et de colonisation dans les territoires arabes occupés, à reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien, à se retirer des hauteurs du Golan syrien ainsi que du Sud-Liban conformément à la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, et à répondre à toutes les propositions constructives de désarmement visant à établir une parité qualitative et quantitative en matière de capacité militaire et à assurer la sécurité grâce à des engagements égaux applicables à tous les Etats du Moyen-Orient, y compris Israël.

A cet égard, je voudrais rappeler une fois de plus que nous sommes en faveur de transformer la région du Moyen-Orient en une zone exempte de toutes armes de destruction massive, et réaffirmer que nous sommes disposés à discuter de la convention proposée sur l'interdiction des armes chimiques, dans la mesure où les autres Etats de la région se montrent prêts à répondre aux demandes internationales en accédant à cette convention, ainsi qu'au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et au système international de garanties et d'inspection, sur la base de l'équité et de l'égalité, ainsi que de la sécurité de tous les Etats de la région sans discrimination.

La tragédie que vit le peuple de la Somalie, et la dégradation de sa dignité humaine, nécessitent la mobilisation immédiate de la communauté internationale qui doit, par des efforts concertés, mettre un terme à cette tragédie et s'empresse de fournir une assistance médicale et des vivres au peuple somali pour l'aider à surmonter cette douloureuse épreuve. Nous nous félicitons des efforts faits par l'Organisation des Nations Unies en Somalie et sommes d'avis qu'un mécanisme politique approprié devrait être élaboré, capable d'arrêter les effusions de sang, de réaliser une réconciliation nationale, d'éliminer les causes de la dissension entre les parties en conflit et rétablir la sécurité et la stabilité en Somalie.

Nous souhaitons exprimer notre profonde inquiétude en ce qui concerne la situation tragique qui prévaut en Bosnie-Herzégovine, dont les habitants sont sujets à une élimination en masse et à la violation des droits de l'homme. A une époque où le monde se tourne vers un nouvel ordre mondial où régneraient

Al-Khalifa (Bahreïn)

la paix et la sécurité, nous sommes d'avis que l'ONU a le devoir d'agir avec détermination pour mettre fin à cette situation tragique et pour préserver l'intégrité de la République de Bosnie-Herzégovine, un Etat Membre des Nations Unies.

L'Afrique du Sud, qui traverse une étape décisive de son histoire, exige une attention toute particulière de la communauté internationale. Malgré les réformes positives entreprises l'an dernier par le gouvernement de Pretoria, en vue d'élaborer une nouvelle constitution pour l'Afrique du Sud, il est urgent que l'apartheid soit complètement éliminé grâce à des réformes constitutionnelles qui garantissent la participation de la majorité du peuple d'Afrique du Sud à la constitution d'un Etat non racial. A cet égard, nous appuyons les efforts de l'Organisation pour mettre fin à la violence et aider à la création de conditions favorables à la négociation afin de faire de l'Afrique du Sud un Etat unifié non racial.

Le problème de Chypre a pendant longtemps échappé à toute solution. Toutefois, il y a eu récemment des signes permettant d'espérer un règlement. Nous nous félicitons des efforts que fait le Secrétaire général pour parvenir à une solution équitable de cette question.

Les peuples du monde se tournent avec confiance vers un nouveau monde où la sécurité et la prospérité régneront. Pourtant, malgré tous les espoirs que nous nourrissons pour l'avenir, de nombreuses menaces continuent de peser sur l'homme et son environnement. A moins que nous ne triomphions tous ensemble de ces menaces en nous attaquant à leurs causes, nous ne ferons qu'ouvrir une boîte de Pandore d'où s'échapperont tous les maux, alors que l'espoir y restera enfermé.

L'Organisation des Nations Unies ne réussira à se mesurer aux nouveaux défis que si elle est en mesure d'établir la confiance entre les Etats du monde, en s'inspirant d'une vision novatrice élargie, et en mobilisant les efforts, les ressources et les connaissances afin de transformer notre monde en une société jouissant d'une sécurité, d'une paix, d'une quiétude et d'une égalité authentiques.

Si nous pouvions comparer l'ordre mondial à un vaisseau, alors la paix, la sécurité et le développement économique sont la toile dont les voiles sont

Al-Khalifa (Bahreïn)

faites; la légalité internationale est son pavillon; et seuls les vents de la stabilité politique sont capable de le mener à bon port, celui de la sécurité. Il nous appartient aujourd'hui d'oeuvrer de concert pour tisser en fils serrés et solides la toile des voiles, et de gouverner notre vaisseau dans un climat de stabilité politique vers un avenir sûr pour tous nos peuples.

M. KIM (République populaire démocratique de Corée) (l'orateur parle en coréen; interprétation de l'anglais à partir d'un texte fourni par la délégation) : Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je tiens à vous féliciter, M. Ganev, de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que, sous votre direction compétente, les travaux de cette session seront couronnés de succès.

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à S. E. M. Boutros Boutros-Ghali pour les efforts qu'il a déployés cette année en s'acquittant des lourdes responsabilités qui lui incombent en sa qualité de Secrétaire général, pour assurer la paix et la sécurité mondiales et renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies en fonction des changements survenus dans la situation internationale.

La fin de la guerre froide, qui se poursuivait depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a suscité récemment des changements majeurs dans la situation internationale. Dans le tourbillon des changements qui sont intervenus dans la situation internationale, on voit s'amorcer la détente en Asie du Nord-Est.

Les événements survenus récemment dans la péninsule coréenne attirent l'attention du monde. Le dialogue en cours entre le Nord et le Sud, à différents niveaux, a pour but de mettre fin à la méfiance et à l'affrontement qui découlent d'une longue division nationale. En particulier, les pourparlers de haut niveau Nord-Sud ont abouti à l'adoption d'un accord sur la réconciliation, la non-agression, la coopération et les échanges. Il s'agit là d'une grande victoire dans la lutte que mène tout le pays pour réaliser les trois principes de la réunification nationale : l'indépendance, la réunification pacifique et une grande unité nationale. Il s'agit également d'un nouveau jalon historique sur la voie de la réunification nationale.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

L'Accord Nord-Sud et la Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet représentent un véritable programme de réunification nationale qui reflète le désir de la nation coréenne de se réunifier et les tendances qui actuellement s'orientent vers la paix.

Dans l'Accord Nord-Sud, le Nord et le Sud ont précisé que les relations entre les deux parties ne sont pas des relations inter-Etats mais plutôt des relations spéciales qui se sont développées provisoirement dans le processus devant mener à la réunification. Dans cet accord, le Nord et le Sud se sont également engagés à reconnaître et à respecter leurs systèmes respectifs et de s'abstenir de s'ingérer dans leurs affaires intérieures respectives.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Cet accord montre que le Nord autant que le Sud souhaitent un seul Etat unifié et non "deux Etats", et veulent accomplir la réunification sur le modèle d'une confédération. La réunification par la confédération, fondée sur "une nation, un Etat, deux systèmes et deux gouvernements", est devenue un objectif réaliste. C'est une question qui ne peut plus être évitée, aussi bien en raison de la tendance actuelle des affaires internationales, qui va vers le rapprochement, la détente et la fin des affrontements, que des conditions spécifiques existant dans la péninsule coréenne, où se côtoient deux idées et deux systèmes différents.

Le point marquant de notre proposition de réunification grâce à la confédération est que le Nord et le Sud forment un gouvernement national unifié, qui serait représenté par le Nord et par le Sud sur une base d'égalité et en vertu de laquelle le Nord et le Sud exerceraient une autonomie régionale avec les mêmes droits et les mêmes pouvoirs. Ce sera la méthode la plus pacifique et la plus idéale de réunification. Il n'y aura qu'un seul Etat unissant les deux gouvernements autonomes et maintenant les deux systèmes intacts. Et cet Etat sera fondé sur le principe de la coexistence sans qu'aucune des parties ne conquière ou ne soumette l'autre.

Cette proposition de confédération, acceptable pour les deux parties lors du dialogue, passe maintenant du domaine du possible au domaine du faisable. Le huitième tour de pourparlers de haut niveau Nord-Sud qui s'est tenu récemment à Pyongyang a mené à la création de comités conjoints pour l'application de l'Accord dans différents domaines : politique, militaire, économique, social et culturel.

Il est vrai que le dialogue Nord-Sud relatif à l'application de l'Accord se heurte à une série d'obstacles et de difficultés dus au fait que les sentiments de méfiance et d'affrontement qui sont apparus au cours d'une longue période de division demeurent encore.

Toutefois, nous sommes optimistes quant aux perspectives de dialogue et de réunification Nord-Sud. Le sang est plus épais que l'eau. Le caractère homogène du peuple coréen prime sur les différences de systèmes et d'idées entre le Nord et le Sud. Notre peuple, avec un vif sentiment d'indépendance nationale, a de bonnes traditions et une riche expérience, ayant réalisé l'unité au nom de la cause commune de la nation, en dépassant les différences d'idées, de positions politiques et de convictions religieuses.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Le Gouvernement de notre république fera de son mieux pour suivre le processus déjà engagé et parvenir à la réunification en faisant revivre ses traditions nationales. Nous ferons aussi de notre mieux pour résoudre le problème nucléaire de la péninsule coréenne aussi rapidement que possible, au nom de la paix et de la réunification de la Corée, comme il a été convenu entre le Nord et le Sud dans la Déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

La question nucléaire qui se pose dans la péninsule coréenne et les soupçons qui subsistent dans ce domaine découlent du déploiement d'armes nucléaires par les Etats-Unis en Corée du Sud. Par conséquent, afin de résoudre la question nucléaire dans la péninsule coréenne, il est indispensable d'effectuer le retrait des armes nucléaires américaines de la Corée du Sud et de dissiper les graves craintes de notre pays, qui a vécu sous la menace nucléaire pendant les 30 dernières années.

A cette fin, il est urgent d'adopter un accord et des règles d'inspection au titre de la Déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne et d'inspecter les armes et les bases nucléaires américaines qui se trouvent en Corée du Sud. Le Comité conjoint Nord-Sud pour le contrôle nucléaire, même s'il s'est réuni plusieurs fois, n'a pas encore adopté les règlements d'inspection permettant de vérifier la dénucléarisation de la péninsule coréenne et n'a pas non plus procédé à l'inspection des armes nucléaires et des bases américaines en Corée du Sud. Cela est dû au fait que les autorités sud-coréennes ne sont pas à même d'exercer leur droit souverain relatif à la question des armes et des bases nucléaires américaines.

Nous croyons que cette situation a empêché le Comité conjoint Nord-Sud pour le contrôle nucléaire de parvenir à un accord qui inclurait les armes nucléaires et les bases américaines dans la portée des paramètres prévus pour l'inspection. Tout récemment, on a appris que des armes nucléaires américaines avaient été emmagasinées dans des lieux secrets en Corée du Sud, et qu'une base navale à Jinhae, en Corée du Sud, servait également aux Etats-Unis de base de sous-marins nucléaires. Cette révélation fait douter de nombreuses personnes de la sincérité de la déclaration selon laquelle il n'existe pas d'armes nucléaires américaines en Corée du Sud. Il est tout à fait déplorable que les autorités sud-coréennes n'aient pas leur mot à dire



M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

sur la présence d'armes nucléaires en provenance d'autres pays qui se trouvent actuellement sur leur propre sol et qu'elle ne puissent pas non plus contrôler le retrait de ces armes nucléaires.

Quant à nous, nous avons déclaré à maintes reprises que nous ne disposions pas d'armes nucléaires et que nous n'avions ni l'intention ni la capacité de les fabriquer. Nous n'avons aucun besoin de les produire. Notre ferme volonté, qui va de pair avec notre invariable politique de paix antinucléaire, est d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques exclusivement et de ne pas mettre au point d'armes nucléaires.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

L'honnêteté de la politique nucléaire pacifique du gouvernement de notre république et la volonté de dénucléariser ont déjà été prouvées par plusieurs inspections ponctuelles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La prétendue méfiance à l'égard de notre "développement nucléaire" est en train de disparaître. Nous faisons ce que nous disons et ne disons jamais rien de creux.

Si les autorités sud-coréennes se soucient véritablement de l'"avenir" de la péninsule coréenne et souhaitent sa dénucléarisation, elles doivent adopter une position indépendante où n'intervienne aucune force extérieure et accepter dès que possible les règles d'inspection, de façon à ce qu'il puisse être procédé à l'inspection générale de toutes les armes et de toutes les bases nucléaires des Etats-Unis, comme convenu par le Nord et par le Sud.

La réunification de la péninsule coréenne suppose la disparition des séquelles de la guerre froide et la fin de l'ingérence étrangère. De tout temps la question de Corée a été étroitement liée aux relations internationales. La division de la Corée n'est pas due à des différends internes de notre nation; elle a été imposée contre son gré pour servir les intérêts de forces étrangères.

Ce sont ces forces étrangères qui font obstacle aux pourparlers en cours entre le Nord et le Sud. Par conséquent, le noeud du problème de la réunification de la péninsule coréenne aujourd'hui est la fin de l'ingérence étrangère dans la question coréenne. La présence de troupes des Etats-Unis en Corée du Sud constitue de toute évidence une ingérence : celle d'une force étrangère qui fait obstacle au règlement de la question de Corée.

A l'époque de la guerre froide, on invoquait le besoin de préserver le prétendu équilibre des forces pour "justifier" la présence de forces armées étrangères dans d'autres pays. Aujourd'hui que la guerre froide a pris fin et que la politique de la force n'a plus de sens, cet argument n'est plus valable.

Rien ne saurait justifier le maintien des forces des Etats-Unis en Corée du Sud. Dans la péninsule coréenne, le Nord et le Sud ont conclu un accord de non-agression et créé une commission militaire conjointe chargée des questions militaires.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Cependant, les Etats-Unis persistent dans leur politique "de force" qui repose sur la mentalité de la guerre froide. Les Etats-Unis persistent à "justifier" le stationnement de leurs forces armées en Corée du Sud en invoquant cette fois comme prétexte le risque d'"un vide du pouvoir".

Il est contradictoire de dire, quand cela vous arrange, que la paix règne désormais dans le monde pour diviser ensuite le monde en amis et ennemis et parler de "vide du pouvoir". Les Etats-Unis doivent renoncer à leur politique de force à l'égard de la péninsule coréenne et retirer leurs troupes de Corée du Sud. Ils s'acquitteraient ainsi de leurs responsabilités en oeuvrant pour la paix et la réunification de la Corée.

Le monde se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins : l'indépendance ou la domination, la paix ou la guerre, la coopération ou la division. Aussi, la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et sa réunification sont-elles devenues l'une des questions les plus brûlantes dont la solution ne saurait attendre. La pierre de touche, c'est le problème de la réunification de la Corée. Nous verrons à sa solution ou à sa non-solution si la communauté internationale est entrée dans une ère de progrès indépendant, pacifique et démocratique, ou si elle est toujours dans une ère de domination et d'assujettissement, de conflit et d'affrontement.

Nous espérons que la réunification de la Corée se matérialisera sous la forme d'une confédération reposant sur les trois principes suivants : indépendance, réunification pacifique et grande unité nationale, à l'égard desquels le Nord et le Sud se sont déjà pleinement engagés, montrant ainsi un aspect de l'évolution véritable de la société internationale.

L'humanité se trouve maintenant à un tournant crucial de son histoire où elle doit rejeter la domination et l'assujettissement pour construire un nouveau monde libre et pacifique. Mais les aspirations de l'humanité restent sérieusement contrariées par les anciennes forces qui mènent une politique de pouvoir. En dépit de l'effondrement des structures de la guerre froide caractérisées par l'affrontement entre les superpuissances, il y a eu de nouvelles tentatives de tirer profit de cette situation pour dominer le monde.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Si l'on ne fait pas échec à ces tentatives, le monde passera du système bipolaire de la guerre froide à un système unipolaire qui retardera encore l'évolution démocratique de la société internationale.

Voilà pourquoi nous ne pouvons plus différer davantage la mise en place d'un nouvel ordre international juste qui remplace l'ordre ancien où une poignée de pays peuvent décider sans vergogne du sort de l'humanité. Il y a dans le monde de grands et de petits pays. Mais il n'y a pas de pays de rang inférieur ou supérieur. Il y a des pays développés et des pays moins développés, mais il ne peut y avoir de pays qui dominent et des pays condamnés à être dominés.

Tous les pays et toutes les nations ont les mêmes droits indépendants en tant que membres égaux de la société internationale, quelle que soit l'étendue de leur territoire ou leur niveau de développement. Ni les privilèges ni l'arbitraire ne sauraient être tolérés dans les relations internationales. Pour se développer, l'amitié et la coopération entre les pays doivent reposer sur le principe du respect mutuel, de la non-ingérence, de l'égalité et de l'intérêt mutuel.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Dans la situation actuelle, les peuples du monde s'attendent à ce que les Nations Unies jouent un rôle central s'agissant d'assurer la paix et la prospérité commune de l'humanité, en s'acquittant de leur mission d'organisation internationale vouée à la sauvegarde de la paix et de la justice mondiales.

Lors de la dixième conférence au sommet des pays non alignés qui a récemment eu lieu, les chefs d'Etat et de gouvernement ont souligné à l'unanimité la nécessité de renforcer le rôle des Nations Unies dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiales et l'établissement d'un ordre international équitable.

Les Nations Unies devraient veiller soigneusement à assurer le désarmement et le démantèlement des armes de destruction massive, y compris des armes nucléaires, compte tenu de la situation actuelle où la guerre froide a cessé d'exister. L'humanité ne pourra ni se débarrasser du danger de la guerre nucléaire ni aspirer à une paix véritable tant que la course aux armements continuera de manière effrénée et que les armes nucléaires existeront. Nous pensons qu'un traité d'interdiction globale des essais nucléaires devrait être conclu dès que possible, que les essais et la production d'armes nucléaires devraient cesser et que les armes nucléaires devraient être éliminées une fois pour toutes.

La prévention de l'apparition d'une nouvelle puissance nucléaire quelle qu'elle soit est une autre question importante dont il convient de tenir compte dans les efforts en vue de résoudre le problème nucléaire. A cet égard, nous ne pouvons nous empêcher de nous déclarer préoccupés par le fait que, en dépit de la condamnation mondiale, le Japon stocke plus de combustible nucléaire qu'il n'en a besoin, et qu'il a même entrepris un plan hasardeux impliquant le transport de plutonium par mer.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continuera, comme par le passé, de faire des efforts positifs pour éliminer les armes nucléaires, les armes biologiques et chimiques et toutes les autres armes de destruction massive de la terre.

Les Nations Unies devraient accorder une attention particulière à la question de l'économie, qui est l'un des principaux problèmes de l'établissement d'un nouvel ordre international à l'heure actuelle, et

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

s'efforcer d'éliminer l'écart toujours grandissant entre les pays développés et les pays en développement. Les populations de nombreux pays en développement souffrent gravement de la famine et de la maladie. Quiconque se sent responsable de la survie et de l'avenir de l'humanité ne peut tourner le dos aux tragédies qui frappent actuellement le monde.

La tâche commune la plus urgente à laquelle l'humanité fait face actuellement est d'épargner aux peuples des pays en développement les fléaux de la famine et de la maladie. Les pays développés devraient se sentir dûment responsables de la pauvreté économique des pays en développement et s'abstenir d'entraver leur développement économique. A cet égard, le gouvernement de notre république estime que le dialogue entre les pays développés et les pays en développement devrait reprendre dès que possible, que les relations économiques internationales actuelles injustes devraient être restructurées et que des mesures constructives devraient être prises en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique international équitable.

Les pays en développement devraient quant à eux adopter des mesures pratiques pour assurer la coopération Sud-Sud, à commencer par les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé publique, mesures qui seront indispensables pour éliminer la famine et la maladie.

Les Nations Unies devraient également continuer à concentrer leurs efforts sur le règlement pacifique des différends régionaux et l'élimination de toutes formes de pression injuste et d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Maintenant que la structure de l'affrontement entre les superpuissances s'est effondrée et que de nouvelles relations internationales multilatérales commencent à voir le jour, les divergences ethniques, nationales et raciales, longtemps masquées par la guerre froide, font rapidement surface avec une intensité accrue, déclenchant ainsi de nouveaux conflits régionaux. Ceux-ci constituent des éléments d'instabilité, qui compliqueront les situations régionales et causeront de graves dommages à la paix et à la sécurité mondiales.

Il faudrait prendre d'urgence des mesures pour régler les différends régionaux de manière pacifique, par le dialogue, la négociation et la coordination politique. Tous les pays et toutes les nations ont le droit de décider librement de leurs propres systèmes politique et économique et de leur

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

mode de développement, sur la base du respect des principes de la souveraineté nationale, du droit à l'autodétermination et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Nous ne devrions permettre aucune atteinte à la souveraineté d'autres pays, ni aucune ingérence dans leurs affaires intérieures, pression ou blocus injustes. Les droits de l'homme ne devraient plus être utilisés comme moyen de pression politique et d'ingérence contre les pays en développement.

Nous saisissons cette occasion pour offrir notre appui et notre solidarité sans réserve à la lutte menée par les peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du reste du monde pour garantir leur indépendance et leur souveraineté nationales et parvenir à un développement national indépendant. Nous appuyons en particulier la lutte menée par le peuple cambodgien avec, à sa tête, le Prince Norodom Sihanouk, pour rétablir la paix et l'unité nationale et recouvrer son statut d'Etat souverain; nous appuyons la lutte du peuple palestinien et des autres peuples arabes en faveur d'une solution juste au problème du Moyen-Orient, dont le coeur est la question de la Palestine; nous appuyons la lutte du peuple sud-africain visant à mettre fin à la politique d'apartheid et à réaliser le développement démocratique du pays; enfin, nous appuyons la lutte menée par le peuple cubain pour défendre sa souveraineté contre toutes sortes de pression et d'ingérence étrangères.

Le gouvernement de notre république reconnaît que l'Organisation des Nations Unies devrait se démocratiser dès que possible afin d'assumer ses responsabilités et ses rôles dans l'établissement d'un nouvel ordre mondial. L'Organisation devrait, avant tout, être restructurée et réformée, pour permettre le développement de relations internationales sur une nouvelle base démocratique.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

La restructuration de l'ONU est indispensable pour permettre à l'organisme mondial de remplir efficacement sa mission en tant qu'organisation internationale garante de la paix et la justice mondiales et capable de faire face de manière dynamique à une réalité transformée et à de nouveaux défis.

A cette fin, l'ONU doit être démocratisée selon le principe d'une indépendance, une égalité et une justice garanties pour tous les Etats Membres, sans que soit jamais toléré aucun privilège en son sein. L'indépendance, l'égalité et la justice sont véritablement de puissantes forces de cohésion qui ont permis à plus de 100 pays sur cette planète de se joindre à une communauté, l'ONU, quels que soient les différences d'idéologies et de systèmes ou l'écart entre les nantis et les démunis.

Pour qu'ait lieu la démocratisation de l'ONU et que soit assurée son impartialité dans le cadre de la changeante situation internationale actuelle, les positions privilégiées de quelques pays ne doivent plus être acceptées ici. Les relations entre le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Secrétaire général doivent être réorganisées dans l'optique d'un renforcement de l'Organisation. Plus précisément, le Conseil de sécurité ne doit pas empiéter sur l'autorité suprême de l'Assemblée générale.

A ce sujet, nous croyons qu'une attention particulière doit être accordée à la question de la composition du Conseil de sécurité. Toutefois, nous estimons qu'un pays qui refuse toujours d'admettre toute responsabilité pour l'agression et pour les crimes de guerre commis pendant la deuxième guerre mondiale n'est pas qualifié pour devenir un membre permanent du Conseil de sécurité, même si le nombre de membres du Conseil devait être accru.

Un des problèmes les plus importants au sujet de la démocratisation de l'ONU porte sur l'élimination des inégalités issues de la guerre froide. Le Commandement des Nations Unies, héritage de l'ère de la guerre froide, demeure présent sur la péninsule coréenne. Il est vraiment surprenant et stupéfiant que ces "forces des Nations Unies" - qui ne sont pas sous le commandement de l'ONU et sur lesquelles l'ONU ne peut exercer aucune autorité - existent encore dans le monde d'aujourd'hui.

L'ONU doit cesser de décevoir profondément ses Membres en donnant l'impression que son autorité est exercée sélectivement, selon les Etats



M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

impliqués. L'ONU doit satisfaire les attentes des Etats Membres relatives à son image impartiale et sincère en éliminant tous les vestiges injustes et contradictoires de la guerre froide.

Notre délégation accorde beaucoup d'importance à cette quarante-septième session de l'Assemblée générale et déploiera tous ses efforts pour en assurer le succès. Ce qui compte pour garantir la paix et la sécurité internationales et renforcer la coopération internationale, c'est d'accroître davantage la responsabilité et le rôle des Etats Membres de l'ONU.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée contribuera activement à l'édification d'un nouveau monde prospère, pacifique et libre en s'acquittant fidèlement de ses obligations en tant qu'Etat Membre de l'ONU à ce point tournant historique et dans l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables dans le monde.

M. KHALIKNAZARZODA (Tadjikistan) (parle en persan; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : En tant que premier représentant de la République indépendante du Tadjikistan, je souhaite vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée et à exprimer la confiance de mon gouvernement dans votre capacité de diriger vers une conclusion heureuse les débats de l'Assemblée générale à sa quarante-septième session.

Je veux également transmettre les félicitations de mon gouvernement à M. Boutros Boutros-Ghali, dont la direction compétente permettra à l'ONU de relever, nous en sommes convaincus, les nouveaux défis qui se présenteront dans les années à venir.

Il y a plus d'un an, l'éclatement de l'Union soviétique a donné naissance à de nouveaux Etats indépendants qui font leur marque dans le monde. Si certains d'entre eux ont obtenu leur indépendance assez facilement, la plupart connaissent un grand nombre de difficultés à former des Etats nouveaux.

La formation d'un nouveau Tadjikistan en est présentement à une étape difficile et délicate, qui pourrait susciter de l'inquiétude. Le Tadjikistan, comme d'autres anciens Etats soviétiques, est au coeur d'une crise économique. Les motifs de cette crise étant assez évidents, j'aimerais souligner plusieurs autres facteurs qui accentuent la gravité de notre situation.

M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)

D'abord, en tant que pays agricole, nous avons récemment été dévastés par des inondations et des pluies diluviennes qui ont détruit nos récoltes. Nos pertes économiques sont évaluées à plus de 10 milliards de roubles. Dans ce contexte, je me permettrai d'exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement du Tadjikistan, notre reconnaissance aux peuples et aux Gouvernements de la République islamique d'Iran, du Pakistan, de la Turquie et des Etats-Unis d'Amérique pour leur aide. Cependant, je dois ajouter que cette aide s'est révélée très inférieure à nos besoins relativement élevés. J'appelle donc toutes les organisations humanitaires internationales à envoyer dès que possible au Tadjikistan des vivres et une aide d'urgence.

Ensuite, notre situation géographique constitue pour nous un désavantage sous l'angle des transports et de l'accessibilité. Au sujet des transports, il y avait même, jusqu'à il y a quelques semaines, une menace de blocus contre la République.

Finalement, le Tadjikistan a connu une certaine instabilité politique au cours de l'année écoulée.

M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)

Malgré ces problèmes, depuis son indépendance le Tadjikistan a été reconnu par 115 pays; il a établi des relations diplomatiques avec 37 pays et ouvert les portes aux ambassades de sept pays dans notre capitale, Dushanbé. Il est devenu membre d'organisations internationales importantes, comme l'Organisation des Nations Unies, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Et ce processus se poursuit.

Je voudrais maintenant esquisser la politique étrangère de la République du Tadjikistan. Comme le savent les membres, le Tadjikistan a opté dès les premiers jours de son indépendance pour la démocratie en tant que système pour son nouveau développement. Malgré des difficultés économiques et sociales, et même la mort de ses fils, il a persisté et persistera dans ce choix. Ce n'est un secret pour personne que les tensions dans notre pays résultent essentiellement des tentatives du gouvernement précédent de violer certaines règles relatives à la liberté des médias et aux droits de l'homme. Mais ces tentatives ont échoué et nous ne permettrons pas qu'elles se répètent. A l'heure actuelle, aucun pouvoir au Tadjikistan ne pourra empêcher la démocratie d'avancer, mais nous avons besoin de l'appui de la communauté internationale pour assurer le triomphe de la démocratie dans notre république.

Malheureusement, en raison du caractère délicat de la situation, nous ne pouvons pas vous révéler des informations concernant certains événements survenus dans notre pays. Nous pensons que leur divulgation ne pourrait qu'aggraver le problème. Mais nous voudrions dire à la communauté mondiale que nous ne nous opposons aucunement à la liberté des médias qui font connaître des faits réels en se fondant sur différents points de vue et en se conformant à l'intégrité et à l'éthique professionnelles. En aucun cas, l'entrée au Tadjikistan n'a été refusée à un journaliste et en aucun cas, nous ne sommes intervenus dans ses activités.

Souvent, néanmoins, nous sommes mécontents des activités des médias de certains pays qui déforment les faits et les événements réels. Depuis un an, par exemple, certaines sources des médias affirment que le Tadjikistan est en train de mettre en place un Etat islamique fondamentaliste. A l'appui de cette affirmation, ils prétendent que le Tadjikistan va adopter une

M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)

idéologie islamique qui remplacera le communisme, que le Tadjikistan est la seule république islamique de l'ancienne Union soviétique où il existe également un parti islamique qui serait devenu la seule force politique, et que la politique étrangère du Tadjikistan accorde un traitement préférentiel aux pays islamiques. Je déclare devant cette Assemblée générale qu'aucune de ces accusations n'est exacte et que nous les rejetons toutes.

Le système et l'idéologie communistes ont échoué et leur influence est désormais insignifiante. Croire que le peuple du Tadjikistan veut remplacer le communisme par une idéologie islamique est une grave erreur. En se fondant sur la liberté de parole et de réunion, les personnes d'opinions politiques diverses - y compris des groupes démocratiques, nationalistes et islamiques - agissent légalement, à l'unisson, dans le Tadjikistan d'aujourd'hui. C'est là le premier signe qu'un processus de démocratisation est en cours au Tadjikistan. Nous en appelons à la communauté internationale pour qu'elle nous aide dans notre démocratisation. Une rechute dans la dictature communiste est impossible dans notre pays. Le peuple du Tadjikistan s'oppose à tout régime totalitaire. Il n'existe aucune base au Tadjikistan permettant de créer un tel gouvernement totalitaire. Nous craignons néanmoins qu'en raison de l'état critique de notre économie notre pays puisse s'écarter de la voie choisie. C'est pourquoi nous demandons aux représentants de la communauté mondiale d'évaluer la situation au Tadjikistan et d'appuyer la nouvelle démocratie.

Comme je l'ai déjà dit, tous les partis politiques au Tadjikistan respectent la loi. Toute conclusion contraire serait infondée et irréaliste.

Pour ce qui est de la question des relations amicales entre le Tadjikistan et la République islamique d'Iran et l'Etat islamique d'Afghanistan, je dois dire que, pour nous, ce ne sont pas simplement deux pays islamiques voisins. Le Tadjikistan, l'Iran et l'Afghanistan représentent ensemble la mémoire historique d'une seule nation. Nous constituons tous une seule unité culturelle, ethnique et linguistique. Nous nous réjouissons de notre indépendance, qui nous permet d'établir des relations amicales et de bon voisinage avec nos frères et soeurs en Iran et en Afghanistan. Nous sommes fiers de notre patrimoine, de notre histoire et de notre culture, et nous

M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)

espérons que l'importance de ces facteurs dans notre vie ne diminuera jamais. Quand on s'est écarté de ses origines, on doit s'efforcer de les retrouver.

Je voudrais également souligner que notre politique étrangère a pour objectif de créer une société démocratique qui vivra en paix avec ses voisins. Il s'agit là de l'objectif final que nous poursuivons dans notre politique intérieure et étrangère. Notre politique étrangère a pour objectif d'assurer ce noble idéal. L'objectif sous-jacent de notre politique étrangère est de créer un environnement positif pour le Tadjikistan dans la communauté internationale. Ce faisant, nous nous efforcerons d'adopter des mesures et une politique qui soient favorables aux intérêts du peuple du Tadjikistan, sans pour autant constituer une menace pour les autres nations ou nuire à leurs intérêts. Nous appuyons les directives établies et reconnues par la communauté mondiale relatives aux normes régissant les relations internationales, qui s'opposent aux violations des droits de l'homme, à l'oppression et au racisme. Nous appuyons le règlement pacifique de tous les conflits régionaux et internationaux.

Le Tadjikistan appuie l'établissement de relations à grande échelle avec tous les membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Nous reconnaissons les frontières existant entre les membres de la Communauté des Etats indépendants et respectons pleinement leur inviolabilité. Nous protégeons les droits culturels et humains de toute personne qui vit sur le territoire de notre république et espérons qu'il en ira de même pour les Tadjiks qui vivent dans d'autres Etats de la CEI. Nous reconnaissons en même temps que les frontières politiques des républiques en Asie centrale ne sont pas fondées sur des origines ethniques et que cette réalité exige de toutes les parties qu'elles fassent preuve d'un sens aigu des responsabilités.

La politique étrangère du Tadjikistan repose sur la coexistence pacifique, les relations de bon voisinage et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. Nous souhaitons par conséquent établir des relations politiques, économiques et culturelles avec les pays qui sont nos voisins immédiats et lointains, tels que la Chine, l'Inde, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran.

Le Tadjikistan est situé dans une région où la culture et la spiritualité islamiques sont profondément enracinées. De ce fait, nous établissons des

M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)

relations avec des pays et des organisations islamiques conformément à nos besoins spirituels et culturels. L'Islam est une religion sacrée et divine, et nous estimons que certains médias occidentaux en ont présenté une image inexacte.

Après avoir vécu pendant plus d'un siècle sous les Tzars russes, nous avons vécu sous le régime de l'Union soviétique. Nous ne portons aucun jugement, positif ou négatif, sur cette période de notre histoire. Le passé appartient au passé. Par le biais de nos liens avec la Russie et les intellectuels russes, nous connaissons bien la civilisation européenne. Nous sommes aujourd'hui à même d'établir nos propres relations avec l'Europe et de nous rapprocher encore davantage de sa civilisation. Nous pensons que les peuples de l'Europe occidentale appuieront et aideront le peuple du Tadjikistan dans sa noble lutte. Nous estimons que nos énormes ressources dans le domaine de l'énergie hydroélectrique, de l'agriculture et de l'industrie minière présentent de grandes possibilités de coopération avec les pays européens.

En tant que nouvelle démocratie, le Tadjikistan souhaite entretenir des relations amicales avec tous les Etats d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Asie du Sud-Est sur la base du respect mutuel. Nous invitons les représentants de tous les pays du monde à rendre visite au Tadjikistan et à voir notre politique ouvrir la porte aux relations amicales et à la coopération mutuelle.

M. Khaliknazarzoda (Tadjikistan)

Nous souhaitons assurer la communauté internationale que les instances dirigeantes au Tadjikistan font de leur mieux pour faire cesser et prévenir les trafics d'armes clandestins de tous genres à nos frontières méridionales. Le Gouvernement a établi un plan pour réconcilier et désarmer les parties au conflit. La situation dans notre territoire est en train de se normaliser progressivement. Dans ce contexte, des progrès ont été réalisés : le conflit, qui était limité au centre de l'une des provinces, a été désarmé et un cessez-le-feu a été convenu et annoncé. Ainsi, 90 % de notre territoire est en paix. Ceci n'est pas un calme temporaire mais le début d'une paix continue et d'une stabilité durable au Tadjikistan. Je tiens à assurer le monde que nous n'avons pas l'intention de devenir l'un des points chauds du globe.

J'invite les représentants à visiter le Tadjikistan, l'une des civilisations les plus anciennes du monde, pour marquer le début d'une nouvelle ère d'amitié et de coopération. Notre objectif est de devenir un pays économiquement développé entretenant des relations commerciales amicales avec ses voisins et avec les autres membres de la communauté mondiale.

Le Tadjikistan respecte et observe pleinement les principes de la Charte des Nations Unies et la primauté du droit international. Nous appuyons les programmes constructifs conçus par les Nations Unies pour le règlement des conflits et des problèmes dans le monde.

Nous voudrions vous faire savoir que le Tadjikistan a désigné un Représentant permanent auprès des Nations Unies et que celui-ci a déjà commencé à assumer son mandat. Nous pensons que ceci contribuera à renforcer nos liens avec les Nations Unies et le reste du monde.

M. LUNA (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection, qui symbolise l'esprit de renouveau de la période actuelle des relations internationales. L'effort de votre pays pour surmonter les obstacles à l'instauration de la liberté politique et économique et pour s'intégrer avec succès au système de production mondial est exactement l'objectif poursuivi par un grand nombre de nos pays.

Le Gouvernement du Pérou vise lui aussi ces objectifs et voudrait également rétablir légitimité et confiance dans un Etat où traditionnellement cela ne fonctionnait pas. A cet effet, nous avons l'intention de le

M. Luna (Pérou)

moderniser, de consolider la démocratie et la compétitivité économique et, surtout, de soutenir son action dans l'intérêt de la majorité, en d'autres termes, d'amorcer un véritable processus de redéfinition et de reconstruction nationale.

La majorité des Etats Membres des Nations Unies sont confrontés à des problèmes semblables. Nous ne pourrions y remédier si l'Organisation ne se met pas à fonctionner comme une association véritablement multilatérale de nations souveraines, jouissant d'une égalité de droits et d'obligations, ainsi que cela est prévu par la Charte. Il est indispensable, pour cela, de réformer l'ONU et de la rendre plus efficace, avec la même persévérance et détermination que celles dont ont fait preuve nos gouvernements dans leurs processus de restructuration interne.

La démocratisation par la prise des décisions sur le mode consensuel, la réforme administrative, l'équilibre entre les diverses instances de l'Organisation et l'amélioration de la coopération pour le développement sont quelques-uns des aspects cruciaux pour l'avenir des Nations Unies, leur prestige et leur autorité. C'est aux pays en développement que revient la tâche permanente de faire respecter les principes de la Charte, et les grandes puissances, inspirées par ces mêmes principes, doivent redéfinir leurs véritables priorités nationales. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de trouver un moyen terme entre les deux, susceptible de mener à la renaissance de l'Organisation des Nations Unies et de faire disparaître les disproportions dimensionnelles erratiques.

L'effondrement du communisme ne signifie pas la disparition automatique des problèmes mondiaux mais représente la première occasion qui s'offre à la communauté des nations depuis 50 ans d'orienter les relations internationales vers la paix et le bien-être. Nous nous trouvons devant le formidable défi d'une tâche sans précédent, mais dans un climat favorable. Le développement, la solution diplomatique des différends, le respect du droit et des libertés fondamentales économiques et politiques sont la base de cet effort commun. Le système des Nations Unies est le seul moyen suffisamment créatif pour y parvenir. Ce n'est que par un exercice de convergence multilatérale qu'il sera possible de rendre compatibles l'action collective et le respect de la souveraineté nationale, sans manipulations visant à conserver ou à



M. Luna (Pérou)

accroître une influence sur le plan international, manipulations qui ne sauraient se perpétuer dans un monde maintenant libéré des contraintes idéologiques ou des déterminismes de la guerre froide.

Pour l'ensemble de nos pays, il est très important de poser de nouvelles bases au dialogue Nord-Sud, dans un esprit constructif et réaliste. Aucun des problèmes mondiaux qui menacent la survie de l'humanité ne peut être abordé de manière adéquate sans la participation active des pays en développement. Les Etats Membres s'intéressent, en particulier, aux aspects économiques et sociaux de la politique multilatérale, et dans ce domaine, l'action de l'Organisation demeure notoirement inadéquate.

L'affrontement idéologique de la période qui a suivi la seconde guerre mondiale étant maintenant surmonté, le problème le plus urgent aujourd'hui est la récession globale et le risque qui en découle d'un repli sur soi régionaliste. Un souci disproportionné des questions politiques et de sécurité ou une vision déformée des problèmes globaux pourraient occulter des réflexes conservateurs et de nouvelles tendances protectionnistes propres à créer un danger d'ingérence indue. La menace de cette nouvelle division planétaire ne peut être conjurée que si nous reconnaissons tous que les diverses questions qui forment la trame de la relation Nord-Sud constituent ensemble, et dans l'immédiat, le facteur crucial de la sécurité internationale.

Le Pérou reconnaît, cependant, l'importance et l'urgence du maintien de la paix et de la prévention des conflits et est prêt à renforcer sa contribution traditionnelle aux opérations de maintien de la paix. L'"Agenda pour la paix" du Secrétaire général Boutros-Ghali contient de nombreux aspects novateurs pour l'avenir des activités de l'Organisation dans ce domaine que nous appuyons résolument.

Le Pérou affronte une situation qui fait ressortir le caractère inexorable de la relation qui existe entre les instances nationales, régionales et mondiales. Ce qui a été fréquemment énoncé par les théoriciens des relations internationales revêt dans notre cas un sens de paradigme, parce que mon pays s'est efforcé d'associer son intérêt national, le respect de sa souveraineté et l'action multilatérale. En d'autres termes, le Pérou cherche à concilier un programme politique mettant en liaison la viabilité de son

M. Luna (Pérou)

projet interne et de son crédit extérieur grâce à un programme économique et financier cohérent. L'on ne peut concevoir, à ce stade des relations internationales, la mise en oeuvre par un Etat tel que le Pérou de tels principes sans une cohérence entre les trois aspects, sous peine de voir ce pays menacé soit par des tendances visant à la fragmentation de sa souveraineté - qui ont déjà fait des ravages sous d'autres latitudes -, soit par la limitation incontrôlée de cette souveraineté du fait du caractère interventionniste des nouveaux défis globaux ou par les effets d'un multilatéralisme qui ne serait pas dûment pondéré.

Nous avons souligné l'importance de l'action régionale, d'autre part, parce que nous pensons que l'avenir du système multilatéral est fondé sur le développement d'organisations régionales fiables. Elles doivent jouer un rôle croissant dans la promotion de la démocratie, l'incitation au développement, la solution des conflits, l'assistance humanitaire et le maintien de la paix. Le Pérou continue de contribuer à ce que dans notre région, l'OEA assume le nouveau rôle opérationnel qui lui revient, afin que l'on abandonne les rituels dépassés de la rhétorique et de l'ostracisme. L'on ne peut continuer à mettre à l'écart une institution de l'hémisphère dont la fonction doit être solidaire et efficace quand on entend aborder les questions de fond qui menacent la démocratie et le développement.

M. Luna (Pérou)

On peut parvenir à la démocratisation des relations internationales par différents moyens. Le Pérou estime que l'une des voies les plus efficaces est le renforcement des organisations régionales, instances primordiales pour traiter de toute question de fond. Toutes les situations qui nécessitent actuellement une action rapide et efficace sont les vestiges d'une dynamique lancée pendant la guerre froide. Aujourd'hui nous devons trouver des solutions novatrices qui combinent la vision globale des Nations Unies et les contributions des entités régionales. Ce n'est pas une tâche facile parce que les deux approches supposent une volonté politique de la part des Etats Membres. Mais, étant donné la fluidité des relations internationales, cette volonté doit être évidente et constante dans toutes les relations entre Etats, comme c'est le cas pour nous dans le domaine de nos relations avec nos voisins.

Le Gouvernement péruvien partage le désir du Gouvernement de l'Equateur, exprimé par le Président de ce pays, Don Sixto Durán Ballén, lors de son intervention de vendredi dernier, et qui tend à faire progresser le développement conjoint des deux pays.

Dans ce contexte, et en tenant compte de l'intérêt prioritaire que le Pérou accorde au renforcement de ses liens fraternels avec l'Equateur, le Président Alberto Fujimori a présenté en novembre 1991 une proposition globale d'amitié, de coopération et d'intégration, semblable à celle qui vise à réorienter nos relations bilatérales et, à ce titre, reconnaît les aspirations de nos peuples à renforcer les relations de bon voisinage et le développement.

Le Pérou est sûr que la volonté commune de compréhension qui s'est manifestée au cours de la visite d'Etat qu'a effectuée le Président Fujimori en Equateur, en janvier 1992, et lors de l'entrevue avec le Président Durán Ballén à Quito, en août dernier, à l'occasion de son accession à la présidence de ce pays, se maintiendra au cours des prochaines rencontres entre les deux chefs d'Etat et permettra de rapprocher progressivement les positions respectives et de consolider nos liens.

Comme on le sait, la crise que connaît le Pérou s'est fortement exacerbée par suite de la violence des groupes terroristes et de la gravité de la situation économique. Mais il convient d'oublier les théories simplistes,

M. Luna (Pérou)

selon lesquelles l'origine du problème serait un conflit ethnique mettant aux prises une population autochtone, descendant des Incas vaincus, et une classe politique descendant des conquistadors espagnols.

Cette vision des choses, sans doute évocatrice et linéaire, est inexacte. L'exploitation de l'homme par l'homme est une vérité historique que de nombreuses générations de Péruviens ont tout fait pour rejeter dans le passé. Mais c'est également une lutte pour concilier les éléments d'une idiosyncrasie qui découlent d'un métissage ancestral profond et extensif et qui parfois se crispent et d'autres fois se fondent fraternellement, tout au long d'une topographie fragmentée et au fin fond de la culture baroque de ce pays, l'Etat-nation le plus ancien d'Amérique du Sud.

L'accumulation de problèmes ancestraux depuis cinq siècles a provoqué une rupture sociale que l'on pourrait qualifier d'historique. Et à cet héritage instable se sont ajoutés les nouveaux défis que posent un quart de siècle de stagnation économique, les migrations internes avec leurs séquelles d'explosion démographique et de création de taudis, et qui atteignent leur point culminant, au cours de cette dernière décennie, sous la forme du narcoterrorisme. Il en a découlé naturellement, l'aliénation tacite entre Etat et société ce qui a amené, à tort ou à raison, la population à percevoir l'Etat comme une entrave ou un obstacle et non comme la garantie de la satisfaction des besoins fondamentaux de la société.

Face à ces défis, on a entrepris en 1990 un programme ambitieux et difficile d'assainissement économique et financier, qui est sur le point de donner une nouvelle impulsion à l'économie, et également un processus de rénovation de l'appareil d'Etat. Contre le terrorisme, on a élaboré une stratégie qui a abouti à la capture, il y a quelques jours, du fondateur du groupe terroriste "Sentier lumineux".

La conciliation que cherche aujourd'hui le Pérou entre la culture ancestrale et les exigences contemporaines de la concurrence n'est pas chose impossible. Elle peut être réalisée par la voie de la modernisation de l'économie et des institutions publiques et par l'élimination de l'insécurité au moyen de la lutte commune de l'Etat et de la société contre le terrorisme. Pour cela, il faut une démocratie représentative, plus attentive aux intérêts réels et immédiats de la population, et des institutions qui garantissent la

M. Luna (Pérou)

souplesse dans le dialogue entre l'Etat et la société. Ce processus civique passera par l'établissement d'un parlement moderne, par la réalisation de conditions d'intégrité et d'efficacité dans l'administration de la justice, et par l'effort constant de la classe politique, nouvelle et traditionnelle, pour régler les problèmes du pays en partant de la réalité et non de la doctrine.

Le Pérou n'est pas seul dans cette situation compliquée. Il a pu compter sur la compréhension des pays de l'hémisphère, et sur l'appui réfléchi des pays d'autres latitudes. La compréhension dont a fait preuve l'Organisation des Etats américains à l'égard du processus péruvien représente un jalon historique dans les travaux de cette organisation et est la marque d'un dynamisme intelligent qui devrait permettre de relever les défis de l'avenir.

La décision de répondre positivement à la demande péruvienne et d'apporter donc un appui technique au processus électoral de novembre prochain, en envoyant notamment des observateurs, concrétise l'effort conjoint qui est fait pour traduire avec exactitude et transparence la volonté du peuple et du Gouvernement péruviens d'élire un congrès constituant qui déterminera de nouvelles voies institutionnelles pour assurer une démocratie viable.

L'obsession du Sentier lumineux a été non seulement de désunir l'Etat et la société mais de les dresser l'un contre l'autre, pour les détruire tous les deux et prendre leur place, apportant ainsi une réponse totalitaire à la crise nationale.

Les diverses étapes suivies par le Sentier lumineux, si l'on s'abstient de toute approche rhétorique ou anecdotique, ont commencé avec l'exploitation d'un soulèvement andin de courte durée et à rayonnement réduit, et se sont poursuivies par une période de recrutement actif, accompagné de pratiques d'intimidation et de violence contre les paysans. Dans ce contexte, et devant sa faible implantation dans les campagnes, il a essayé de s'attaquer à la ville et s'est livré à des assassinats sauvages contre les véritables dirigeants urbains et à une escalade d'attentats à la bombe contre des objectifs civils.

Au cours des dernières étapes, le Sentier lumineux avait déjà établi une alliance contre nature avec la transnationale la plus puissante et la plus illégitime, le trafic des stupéfiants. Il avait redoublé de violence au sein

M. Luna (Pérou)

d'un vide populaire croissant, poussant à l'extrême et innovant de nouvelles formes de terrorisme, qui l'on conduit des campagnes, où il n'a jamais pris racine, vers la ville, dans un prétendu "passage stratégique", que seul le culte narcissique de son dirigeant a pu soutenir. Ce stade final de culte effréné de la personnalité a été le commencement de la fin.

La société a réagi. De l'appréhension et du désespoir, elle est passée, silencieusement, à l'indignation et à l'offensive, ce qui a permis la création d'un climat propice à la capture récente du fondateur de cette utopie que le Pérou perçoit comme l'antithèse de son nationalisme. Il serait peut-être trop optimiste de penser que l'on entrevoit la lumière au bout du tunnel, mais la bouffée d'air frais qui annonce une ère d'espérance est perceptible.

Le peuple péruvien a surmonté sa paralysie et pris l'initiative d'éliminer le terrorisme. Maintenant que le Sentier lumineux, une fois ses pratiques génocides exposées au grand jour, se trouve confronté à la poussée d'un renouveau démocratique au Pérou, l'apport de l'hémisphère doit se traduire finalement par une concertation internationale. En bref, il s'agit de permettre une intégration plus efficace du Pérou dans l'économie mondiale, et, en même temps, de contribuer à la sécurité interne du pays, en collaborant au démantèlement des agents de l'extérieur qui continuent d'encourager la violence dans le pays. Sur cela, rien de plus et rien de moins, se fonde la solidarité que réclame le Pérou et que la Charte exige des Nations Unies.

La séance est levée à 12 h 50.